

Villers *By night*

EXTINCTION TOTALE
DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Protéger la nature
Réduire l'empreinte carbone
Economiser l'énergie

Une Experimentation du 22 Avril au 28 Aout

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Limiter la pollution lumineuse

Réaliser des économies
budgétaires

Limiter la consommation
d'énergie

Protéger la santé

Protéger la biodiversité

Des le 22 avril 2024, la municipalité a décidé d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public.

Cette expérimentation s'inscrit dans la volonté pour la municipalité d'engager une action concrète en faveur de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. En effet, l'éclairage public constitue un levier important de la transition énergétique et écologique à travers la réduction de la pollution lumineuse.

Les enjeux sont de taille car la consommation d'énergie impacte jusqu'à 30 % la facture d'électricité de la commune et le sur-éclairage nocturne a des conséquences importantes sur la biodiversité nocturne, la santé humaine et animale.

En France ce sont environ 13 000 communes qui réalisent l'extinction de nuit toute l'année.

L'éclairage public constitue un levier important de la transition énergétique et écologique à travers la réduction de la pollution lumineuse.